

2016/09

Libye : quand les gouvernements occidentaux apprendront- ils de leurs erreurs ?

par PASCAL DE GENDT

*Analyses &
Études*
Politique internationale



Nos analyses et études, publiées dans le cadre de l'Éducation permanente, sont rédigées à partir de recherches menées par le Comité de rédaction de SIREAS.. Les questions traitées sont choisies en fonction des thèmes qui intéressent notre public et développées avec professionnalisme tout en ayant le souci de rendre les textes accessibles à l'ensemble de notre public.

Ces publications s'articulent autour de cinq thèmes

QUESTIONS SOCIALES
DROITS DE L'HOMME
MIGRATIONS
POLITIQUE INTERNATIONALE
ÉCONOMIE

Toutes nos publications peuvent être consultées et téléchargées sur nos sites www.lesitinerrances.com et www.sireas.be, elles sont aussi disponibles en version papier sur simple demande à educationpermanente@sireas.be



**Service International de Recherche,
d'Éducation et d'Action Sociale asbl**
Secteur Éducation Permanente
Rue du Champ de Mars, 5 – 1050 Bruxelles
Tél. : 02/274 15 50 – Fax : 02/274 15 58
educationpermanente@sireas.be
www.lesitinerrances.com

Avec le soutien
de la Fédération
Wallonie-Bruxelles



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



En 2011, l'intervention occidentale en Libye, sous l'égide de l'ONU, s'est soldée par la chute et la mort de Mouammar Kadhafi. Une fois le dictateur disparu, le pays a plongé dans un chaos et une guerre civile dont il a beaucoup de mal à sortir. Ces derniers mois, la mise sur pied d'un gouvernement d'union nationale a apporté un peu d'espoir mais les gouvernements européens et américains se focalisent surtout sur la présence de l'État islamique dans le pays. Au risque de commettre une nouvelle fois une grosse erreur de jugement.

LES REGRETS D'OBAMA

C'est un moment rare lorsqu'un président des États-Unis admet un échec dans sa politique étrangère. Et pourtant, en avril dernier, Barack Obama déclarait sur la chaîne de télé Fox News que sa pire erreur commise en politique étrangère était « *vraisemblablement, l'échec à concevoir un plan pour le jour après l'intervention en Libye, qui m'était alors apparue comme une décision juste.* » (1). Remarquons donc que ce n'est pas l'intervention qui pose problème au président sortant mais bien la gestion de ses conséquences. Il était pourtant, au départ, très réticent à suivre la France et le Royaume-Uni dans l'aventure libyenne. Principalement parce qu'il devait déjà gérer la présence des troupes US en Irak et en Afghanistan et que la situation en Libye, où Kadhafi déclarait vouloir écraser dans un bain de sang la rébellion de Benghazi, ne semblait pas menacer directement les intérêts américains dans la région. Finalement, avant d'y aller, Washington s'assura la couverture

des Nations Unies.

Lorsqu'il analyse cet échec, Barack Obama n'oublie cependant pas de « mouiller » ses partenaires européens : *« Lorsque je me demande pourquoi cela a mal tourné, je réalise que j'étais convaincu que les Européens – étant donné la proximité de la Libye – seraient plus impliqués dans le suivi (...) Les divisions tribales étaient plus grandes que ne l'avaient anticipé nos analystes. Et notre capacité à créer une sorte de structure avec laquelle nous aurions pu agir, faire de la formation et commencer à apporter des ressources s'est très rapidement effondrée. »* (1)

Avant d'analyser quelles ont été les conséquences de l'intervention et leurs effets dans la Libye d'aujourd'hui, replongeons rapidement dans la chronologie de l'intervention et des trois années qui l'ont suivie.

DE FÉVRIER 2011 À LA CHUTE DE KADHAFI

Le 15 février 2011, l'arrestation à Benghazi, deuxième ville de Libye, d'un militant des droits de l'homme, Fethi Tarbel, met le feu aux poudres. Dans un contexte régional de soulèvement des populations arabes, cet événement provoque des manifestations et émeutes à Benghazi mais aussi à El-Beida. Les jours suivants, l'insurrection gagne d'autres villes comme Zintan (2). Le jeudi 17, à Tripoli, l'opposition appelle à un « Jour de colère » contre le gouvernement Kadhafi. Celui-ci répond par la force et des affrontements éclatent à Benghazi où sept manifestants sont tués. Ce qui était un mouvement d'opposition à Kadhafi se transforme en guerre civile entre les insurgés et les fidèles au gouvernement. Le vendredi 25 février, une zone allant de la frontière égyptienne jusqu'à la ville d'Ajdabiya est aux mains des insurgés. Les Nations-Unies évoquent la barre du millier de morts dans les affrontements.

La communauté internationale entre alors en jeu. Le samedi 26, le Conseil de sécurité des Nations Unies impose, via sa résolution 1970 (3), un embargo sur la vente d'armes à la Libye et une interdiction de voyager sur le sol des États-membres pour un nombre de dignitaires du régime. Les attaques menées contre les populations civiles en Libye sont assimilées à des crimes contre l'humanité. Le 27, les représentants de l'insurrection mettent en place un Conseil National de Transition (CNT) à Benghazi qui, le 5 mars, se déclare seul représentant de la Libye. Dans les jours qui suivent, une série de pays reconnaissent le CNT. Le 17 mars, la résolution 1973 (4) des Nations Unies instaure une zone d'exclusion dans le ciel libyen pour empêcher l'aviation de Kadhafi de bombarder les insurgés. Le Conseil de sécurité autorise toutes les mesures nécessaires, y compris militaires, pour assurer la protection des populations civiles face à l'armée libyenne. La porte est ainsi ouverte à une intervention armée qui ne se contentera pas de s'interposer entre l'armée et les insurgés mais qui appuiera ceux-ci jusqu'au

renversement et la mort du dictateur. Les premières frappes des aviations américaines, françaises et anglaises débutent.

Au début du mois d'avril, une première opportunité de sortie de crise est manquée lorsque Mouammar Kadhafi accepte un plan présenté par l'Union Africaine mais que les insurgés le rejettent et maintiennent leur revendication de démission de l'auto-proclamé « Guide de la Révolution ». Encouragé par le soutien de l'OTAN et l'envoi de conseillers militaires anglais, français, italiens, égyptiens et américains, le CNT gagne du terrain dans les semaines qui suivent. En juin, des frappes aériennes violentes touchent Tripoli et la coalition anti-Kadhafi établit un mécanisme qui lui permet de verser des fonds à la rébellion. Le 27 juin, la Cour Pénale Internationale annonce la délivrance d'un mandat d'arrêt pour crimes contre l'humanité contre Mouammar Kadhafi, son fils Saïf Al-Islam et le chef des services de renseignements libyens, Abdallah Al-Senoussi (2).

Durant deux mois, les combats vont continuer. Le mardi 23 août, après trois jours de luttes, et plus de 400 morts, les insurgés prennent le QG de Kadhafi à Tripoli. C'est la fin de son règne qui aura duré près de 42 ans. Un gouvernement intérimaire est formé dans les semaines qui suivent mais il faudra attendre le 20 octobre pour que les derniers bastions fidèles à Kadhafi tombent (Sabha, Bani Walid puis Syrte). La mort de l'ex-chef d'État est annoncée le même jour. Il aurait succombé suite à des frappes aériennes de l'OTAN sur son convoi qui tentait de fuir Syrte.

LA DEUXIÈME GUERRE CIVILE

Une nouvelle ère s'ouvre alors pour la Libye. Et elle débute mal puisqu'une fois leur objectif commun atteint, les opposants à Kadhafi vont se déchirer. Une multitude d'affrontements entre milices rivales éclatent sur tout le territoire. La dissémination d'armements de tous types durant les huit mois de guerre civile et la banalisation du recours à la violence se greffent à la réapparition d'anciennes rivalités locales pour la conquête du pouvoir, le contrôle du territoire ou des trafics transfrontaliers (5). Le pays se divise en une multitude d'entités administrées par des conseils locaux et conseils militaires liés à des milices.

Malgré cela, le 6 juillet 2012, des élections parlementaires se tiennent à Tripoli pour élire le Congrès National Général (CNG). Lui aussi est divisé entre deux tendances. La première qui se dit « libérale » et qui est qualifiée de « laïque » par les médias occidentaux en opposition avec l'autre tendance qualifiée d'« islamiste », même si sa composition est plus disparate que ne le laisse penser cette étiquette. Une autre division recoupe cette première ligne de fracture : celle entre élites de l'ancien régime et ex-nationalistes

exilés face à une nouvelle génération d'opposants islamistes. Chacune de ces factions s'appuie sur de puissantes milices occupant des positions stratégiques dans la capitale. Dans la population, un clivage supplémentaire fait son apparition. Les populations d'origine bédouine, attachées à des structures traditionnelles tribales et où l'islam politique est peu enraciné, s'allient majoritairement à la faction « laïque ». Tandis que les populations de tradition citadine et marchande sont plus sensibles au projet de construction nationale mis en avant par l'islam politique (5).

En décembre 2013, le CNG, dominé par la faction islamiste, décide de vérifier la conformité de la législation libyenne à la charia et puis prolonge unilatéralement son mandat au-delà du terme prévu (janvier 2014). Les dissensions entre factions « libérales » et « islamistes » se radicalisent et peu-à-peu, les ingrédients d'une nouvelle guerre civile se mettent en place. Le catalyseur en sera Khalifa Haftar, ex-général de Kadhafi, passé ensuite dans le camp américain avant de devoir s'exiler aux États-Unis. Durant l'insurrection de 2011, il revient dans son pays pour prendre le commandement de l'armée rebelle puis est nommé chef de l'état-major de l'armée. Il crée également sa propre milice. Le 16 mai 2014, il lance, à Benghazi, l'opération « Dignité » qui a pour objectif d'éradiquer les islamistes (5). À Tripoli, des milices ralliées à l'opération « Dignité », et proches de la faction « laïque », donnent l'assaut au CNG le 18 mai. Conséquence : à Benghazi, des milices islamistes rivales décrètent l'union sacrée et, à Tripoli, un camp anti-Haftar se structure autour de la faction islamiste majoritaire au sein du CNG. Il se nomme « Aube de la Libye » (Fajr Libya).

Chaque camp se fixe comme objectif la victoire totale sur l'autre et la Libye replonge dans la guerre civile. Au niveau local, « *les acteurs politiques et militaires ainsi que les communautés prennent de nouveau position en fonction de leurs intérêts propres et de leurs rivalités anciennes* » (5).

Sous la pression de la communauté internationale, de nouvelles élections législatives se déroulent. La nouvelle assemblée qui sort des urnes s'installe à Tobrouk, le fief du général Haftar. Mais elle est d'emblée minée par son problème de légitimité, le taux officiel de participation aux élections ne s'élevant qu'à 18% (5). Lors de la séance inaugurale, seuls 122 députés sur 188 sont présents, certains élus originaires des zones opposées à Haftar ayant décidé de boycotter le nouveau parlement. Celui-ci nomme un gouvernement provisoire qui s'installe à El-Beida. En réaction, à Tripoli, la coalition Aube de Libye désigne leur propre gouvernement dit « de salut national ». Au lieu d'avoir une instance légitime pour le pays- ce qui était l'objectif des élections,- la Libye se retrouve donc avec deux gouvernements

et parlements concurrents. Le 4 août, les États occidentaux et certains pays arabes (Égypte, Émirats Arabes Unis et Arabie Saoudite) reconnaissent le Parlement de Tobrouk comme seul représentant légitime du peuple libyen.

C'est une erreur de taille. Tout d'abord, les pays occidentaux nieront l'invalidation de l'élection du parlement de Tobrouk par la Cour suprême. Renforçant l'idée que ce gouvernement reconnu légitime par la communauté internationale était une marionnette géopolitique. Mais, surtout, la reconnaissance de légitimité par l'extérieur n'est pas un schéma applicable en Libye, pays où le pouvoir local est la base de la construction d'un État où les logiques tribales et régionales restent prééminentes (6). Une particularité renforcée par quatre années de guerre civile. En prenant parti dans ce combat de légitimité entre les représentants de Tripoli et Tobrouk, les pays occidentaux concourront à la radicalisation des positions respectives.

APPARITION DE L'ÉTAT ISLAMIQUE

La poursuite des combats, notamment à Benghazi dont le groupe islamiste armé Ansar Al-Charia a pris le contrôle, favorisera l'apparition d'un nouvel acteur dans la pièce tragique qui se joue en Libye. Des combattants libyens de Daech rentrent au pays à partir de l'automne 2014 pour combattre les troupes du général Haftar. Ils trouvent à Derna, désertée par les miliciens partis combattre à Benghazi, et Syrte, ancien fief de Kadhafi, deux villes leur servant de point d'ancrage. À Derna, c'est un groupe djihadiste local qui fait allégeance à l'État islamique qui profite de l'occasion pour faire de la Cyrénaïque l'une de ses provinces. Mais son implantation n'y durera guère. Des milices locales, constituées de tribus historiquement rivales de celles de Derna, reprennent le contrôle de la ville.

À Syrte, c'est le contexte de destruction et d'ostracisation de la ville qui conduira des milices originaires de Misrata à y assurer l'ordre, au grand dam de la population qui les voit comme une force d'occupation étrangère (7). L'une de ces « katiba », composée de jeunes djihadistes, y est particulièrement présente. D'abord affiliés à Ansar al-Charia, ils feront allégeance à Daech à la fin de l'année 2014. En février 2015, ils prennent entièrement le contrôle de la ville qui est proclamée, par Daech, capitale de la province de Tripolitaine.

Si l'adhésion à l'État islamique dans la population libyenne reste mesurée et que, militairement, il n'a pas les moyens de contrôler un vaste territoire, son pouvoir de nuisance est bien réel. L'attentat-suicide contre l'hôtel Corinthia de Tripoli, le 27 janvier 2015, viendra démontrer que la branche libyenne de Daech peut conduire une opération d'envergure contre un hôtel abritant le chef du gouvernement provisoire de Tripoli, Omar al-Hassi (7). En s'attaquant ainsi au camp islamiste libyen, Daech montre aussi qu'il

n'est pas prêt à nouer une alliance intra-libyenne. La suite des événements démontrera que sa stratégie est plutôt d'empêcher à tout prix une union nationale en attisant les divisions au sein des deux camps libyens concurrents. Ses actions terroristes visent ainsi des objectifs symboliques des deux côtés ainsi que les sites pétroliers, moins pour s'en emparer que pour les rendre inutilisables et tarir une des grandes ressources nationales.

Cette émergence de Daech aux portes de la Méditerranée va changer la donne. Désormais, la pression internationale se concentrera sur la reconstruction d'un pouvoir libyen unifié. Les Nations Unies s'attelleront à un rapprochement des deux adversaires. Elles recueilleront un premier succès le 17 décembre 2015 à Skhirat, au Maroc, où les représentants des deux parlements libyens signeront un accord politique qui se concrétisera le 19 janvier 2016 par la formation d'un gouvernement d'union nationale composé de 32 ministres et dirigé par l'homme d'affaires tripolitein Fayez Sarraj (8).

C'est peu dire que cette avancée ne fait pas l'unanimité tant à Tobrouk qu'à Tripoli. Lors de la cérémonie de signatures au Maroc, le Parlement de Tobrouk n'était représenté que par 75 élus sur 188 et celui de Tripoli par 26 députés sur 136. Et si certaines milices ont accepté d'assurer la protection du nouveau gouvernement, les quatre plus puissantes de Tripoli ont déclaré leur opposition à la nouvelle instance, tout comme le grand mufti de Libye d'ailleurs (9).

Pourtant, petit-à-petit, le gouvernement Sarraj enregistre un nombre croissant de ralliements. Notamment grâce à la pression de la société civile qui n'a eu de cesse d'appeler les différents protagonistes à négocier et faire des compromis. Signe qu'à l'intérieur du pays, existe une volonté de reconstruire un espace de vie commun. Sans doute aussi parce que la population n'en peut plus après quatre années de guerre civile qui l'ont durement touchée.

DÉSASTRE HUMANITAIRE

Dans son rapport 2015/2016 (10), Amnesty International fait état de 2,44 millions de personnes ayant besoin d'aide humanitaire et de protection. En plus des milliers de morts depuis 2011, l'ONG note qu'en 2015, « *les violences empêchaient l'accès des civils à la nourriture, aux soins médicaux, à l'eau, aux services d'assainissement et à l'éducation. De nombreux établissements de santé étaient fermés, endommagés ou inaccessibles du fait des combats ; ceux qui continuaient de fonctionner étaient surpeuplés et ne disposaient pas du matériel essentiel. Environ 20 % des enfants n'étaient pas scolarisés.* » (10)

Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays était estimé à 435.000 et plus de 100.000 vivaient dans des camps de fortune, écoles ou entrepôts. Le chaos régnant dans le pays en a également fait un point de passage pour les migrants cherchant à traverser la Méditerranée à l'aide d'embarcations de fortune. À la date du 5 décembre 2015, 153.000 candidats réfugiés étaient ainsi arrivés en Italie par ce chemin et près de 3.000 s'étaient noyés durant ce périlleux voyage. Les étrangers entrant de manière irrégulière en Libye sont des proies faciles pour les extorsions, les enlèvements, les violences sexuelles et le trafic d'être humain. De plus, 2.500 à 4.000 sans-papiers étaient toujours détenus dans 15 centres où la torture restait de mise.

Torture, maltraitance des prisonniers et exécutions sommaires ont aussi été le lot des populations civiles et des détenus. Durant le conflit, de nombreux crimes de guerre et violations du droit humanitaire et des droits de l'homme ont été commis. Des attaques ont directement visé les populations civiles, notamment lors d'attaques aériennes perpétrées par les deux camps. Des armes comme les bombes à sous-munition ont par ailleurs été utilisées. Inutile de préciser que l'État islamique, dont on connaît la cruauté, n'a pas été en reste dans le lot de souffrances infligées aux civils.

GUERRE CONTRE LE TERRORISME

Actuellement, c'est d'ailleurs la guerre contre Daech (ainsi que la lutte contre les migrations) qui semble davantage préoccuper les chancelleries occidentales que la reconstruction de ce pays détruit. Depuis l'apparition d'une branche libyenne de l'État islamique, on entend régulièrement des responsables politiques ou militaires américains, français et britanniques évoquer l'inéluctabilité d'une nouvelle intervention en Libye pour éradiquer cette organisation. Et à chaque nouvel attentat djihadiste sur le sol européen, cette position reprend de la vigueur. En février 2016, le quotidien *Le Monde* informait de la présence de forces spéciales et d'agents secrets français en Libye (11). Ils y mèneraient des actions secrètes contre les cadres de l'État islamique. Des raids aériens américains ont également visé, durant cette année, des positions djihadistes (12).

S'agirait-il de préparer le terrain à une opération de plus grande ampleur ? Pour être en apparente conformité avec le droit international, une intervention devrait être demandée officiellement par des institutions reconnues. Il n'en faut pas plus, à certains observateurs, pour conclure que la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, adoubé par les Nations Unies, répond à cet objectif.

Une intervention armée en Libye serait pourtant une nouvelle erreur. Tout d'abord parce que les Libyens, toutes obédiences confondues, y sont hostiles (8). Pareille opération militaire mettrait sans doute à mal la présence

de Daech en Libye mais elle lui fournirait à nouveau un argument de propagande et de recrutement, de même qu'à d'autres groupes d'islamistes radicaux. Ce serait également un coup peut-être fatal à la légitimité, encore contestée par de nombreuses factions à l'intérieur du pays, du nouveau chef d'État libyen, Favez Sarraj. Le processus politique qui commence à se mettre en place et à gagner peu-à-peu de la crédibilité n'y survivrait sans doute pas. Et une nouvelle période de tous les dangers s'ouvrirait dans une Libye où certains antagonismes ne demandent qu'à se réveiller.

Les puissances occidentales vont-elles ou non rajouter une ligne de plus à la longue liste d'erreurs commises au Proche et Moyen-Orient ? Le cas libyen est une démonstration de plus que les interventions militaires, toujours officiellement pour « raisons morales », engendrent plus d'effets pervers, souvent dramatiques pour les populations locales, que de bienfaits. Et ce quelque soit le cas de figure : en Irak, on connaît les circonstances dans lesquelles les USA sont intervenus par deux fois en occupant le pays pour soi-disant aider les nouvelles autorités mises en place. Résultat : l'émergence de l'État islamique à partir des ruines du règne de Saddam Hussein. En Libye, il y a eu intervention sans occupation et nous venons d'analyser quelles en ont été les conséquences désastreuses. En Syrie, il n'y a eu ni intervention au sol, ni occupation et on ne peut pas dire que la stratégie appliquée soit une pleine réussite (1). Il serait peut-être temps pour « la communauté internationale » de tirer des leçons de ces échecs à répétition.

BIBLIOGRAPHIE

(1) Slate, « Les regrets francs et révélateurs de Barack Obama sur la Libye » (en ligne) c2016. Consulté le 20/6/2016. Disponible sur : <http://www.slate.fr/story/116723/obama-libye>

(2) Le Monde, « Guerre en Libye : la chronologie des événements » (en ligne) c2011. Consulté le 21/6/2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/08/17/la-guerre-en-libye-chronologie-des-evenements_1559992_3212.html

(3) Nations Unies, « Le Conseil de sécurité impose des sanctions contre le régime de Qadhafi à la suite de la répression meurtrière en Libye » (en ligne) c2011. Consulté le 21/6/2016. Disponible sur : <http://www.un.org/press/fr/2011/CS10187.doc.htm>

(4) Nations Unies, « Security Council Approves 'No-Fly Zone' over Libya, Authorizing 'All Necessary Measures' to Protect Civilians, by Vote of 10 in Favour with 5 Abstentions » (en ligne) c2011. Consulté le 21/6/2016. Disponible sur : <http://www.un.org/press/en/2011/sc10200.doc.htm>

(5) Le Monde Diplomatique, « En Libye, ce n'est pas le chaos, c'est la guerre » (en ligne) c2015. Consulté le 22/6/2016. Disponible sur : <http://www.monde-diplomatique.fr/2015/04/HAIMZADEH/52840>

(6) Orient XXI, « Pour résoudre la crise libyenne, encore faut-il la comprendre. Logiques locales, erreurs d'analyse occidentales » (en ligne) c2015. Consulté le 23/6/2016. Disponible sur :

<http://orientxxi.info/magazine/pour-resoudre-la-crise-libyenne-encore-faut-il-la-comprendre,0802>

(7) Orient XXI, « Libye. Une intervention militaire renforcerait l'organisation de l'État islamique » (en ligne) c2016. Consulté le 23/6/2016. Disponible sur : <http://orientxxi.info/magazine/libye-une-intervention-militaire-renforcerait-l-organisation-de-l-etat,1169>

(8) Le Monde, « En Libye, « un processus de reconstruction nationale a réellement commencé » (en ligne) c2016. Consulté le 27/6/2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/international/article/2016/04/14/en-libye-un-processus-de-reconstruction-nationale-a-reellement-commence_4902188_3210.html#Cck3Fa0sfUccK8hw.99

(9) Le Monde Diplomatique, « Vers une nouvelle intervention en Libye ? » (en ligne) c2016. Consulté le 27/6/2016. Disponible sur : <http://www.monde-diplomatique.fr/2016/02/HAIMZADEH/54698>

(10) Amnesty International, « Rapport annuel. Libye 2015/2016 » (en ligne) c2016. Consulté le 28/6/2016. Disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/countries/middle-east-and-north-africa/libya/report-libya/>

(11) Le Monde, « La France mène des opérations secrètes en Libye » (en ligne) c2016. Consulté le 28/6/2016. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/international/article/2016/02/24/la-france-mene-des-operations-secretes-en-libye_4870605_3210.html?xtmc=dgse_libye&xtcr=6

(12) RFI, « Libye: la nouvelle guerre qui ne dit pas son nom » (en ligne) c2016. Consulté le 28/6/2016. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20160224-libye-EI-monde-france-action-dgse-commandos-guerre-forces-speciales>